

! ALERTE FORTES CHALEURS !

Face aux fortes chaleurs persistantes annoncées début de la semaine du **18 au 24 août 2025**, Cholet Agglomération poursuit l'adaptation de ses services afin de garantir la sécurité de ses agents tout en maintenant un accueil de qualité pour les usagers.

Ces ajustements s'inscrivent dans une réalité face aux **vagues de chaleur plus fréquentes et intenses**. La collectivité adapte ainsi l'organisation du travail en extérieur selon les conditions météorologiques.

Les usagers sont invités à faire preuve de compréhension et de responsabilité face à ces adaptations.

*** Collectes :**

Du lundi 18 au vendredi 22 août 2025, les collectes en porte-à-porte habituellement réalisées l'après-midi seront décalées. Elles débuteront à 19 h et se termineront vers 3 h du matin. Aussi, votre bac devra être laissé sur le trottoir pendant cette période.

Toutes les communes habituellement collectées l'après-midi seront concernées, à l'exception de Maulévrier, Coron, Somloire, La Plaine et Yzernay, collectées en benne robotisée.

*** Déchèteries :**

Du lundi 18 au dimanche 24 août 2025, les horaires des déchèteries seront les suivants :

- Déchèteries de Cholet : de 7 h à 14 h 30, du lundi au samedi. Les horaires d'ouverture du dimanche 24 août 2025 restent inchangés (9 h 30 – 12 h 00).
- Déchèteries rurales du Pont Bertrand (La Tessoualle), de L'Ériboire (Saint-Léger-sous-Cholet), des Humeaux (Vezins), de Maulévrier, de Vihiers : de 7 h à 13 h le lundi 18 août, le mercredi 20 août, le vendredi 22 août et le samedi 23 août 2025.
- Les éco-points de Somloire/La Plaine, de Tigné et de Nueil-sur-Layon : de 7 h à 13 h le samedi 23 août 2025.
- L'éco-point de Saint-Paul-du-Bois : de 8 h à 11 h, le samedi 23 août 2025.

Pour toutes questions, vous pouvez joindre le Service Gestion des Déchets de Cholet Agglomération du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 au 0 800 97 49 49 (n° vert appel gratuit).